



Compte rendu C.A. codep34 du 10-01-18, Pierresvives

Présents : Tardit Agnès, Geffroy Rudy (salarié), Tixador Patrick, Heywang Alex, Long Pascal, Sabatier Jean Louis, Causse Sylvain, Gille Alain

Excusés : Latrèche Farid, Boursiac Yan, Landri Rémy

Invités : Nathalie K., Buffet Erwan

1. **Présentation de Nathalie KLOPS**, «Notre» Service Civique :
Ses missions : Sponsoring ; Newsletter ; Aide à l'organisation des stages Codep jeunes ; aide à l'organisation des I.C.Jeunes
2. Proposition de Rudy pour le recrutement d'un 2ème salarié en prévision de son absence pour sa formation continue au DES et du fait des besoins de certains clubs et du Comité en termes d'entraînement. L'idée est de **créer un GE** (Groupement d'Employeurs).
Avec deux salariés (Rudy et ce salarié du GE) cela nous permettra plus de souplesse. Ce nouveau salarié pouvant travailler sur diverses missions et plusieurs clubs mais attention à rester dans un objectif de développement et pas de « bouche trous » sur des tâches mal définies.
Avantages du G.E. : S'agissant d'un emploi en CDI, nous pourrions bénéficier de aides de l'état : éligible au PSE et au Plan Club Emploi.
La création d'un GE suppose la création d'une association. Les besoins pour la saison 2018-2019 sont de: -15 heures pour Mèze
-10 heures pour La Grande Motte
et 10 à 15h pour le Comité (encadrement des stages et compétitions les WE entre autre...).
Même si cela semble compliqué, le Comité «devrait être capable » d'absorber financièrement cette nouvelle charge car, l'an dernier (saison 2016-17), nous avons rémunéré l'équivalent de 20% (soit environ 300 heures) en plus du salaire de Rudy.
L'an prochain, pour ¾ de son emploi du temps, les interventions du salarié du GE seront facturées aux 2 clubs où il interviendra.
Ce nouveau recrutement semble indispensable mais il est possible que lors de l'élaboration du Budget certains choix s'imposent.
La Ligue (notamment sa partie ex-Midi-Py) maîtrise ce type de fonctionnement et François DURIER (Co-coordonnateur ETR) s'est proposé d'être notre «guide» pour l'élaboration de ce projet.
Rudy énumère tous les entraîneurs (qui exercent actuellement au sein de notre département) et qui « risquent » de nous quitter prochainement et des besoins qui vont alors émerger.

Vote : **POUR** à l'Unanimité des 6 votants (Pascal n'était pas arrivé).

3. Projet club de Saint Gély :

Présentation par Patrick : En prévision de la construction d'un nouveau gymnase à Saint Gély (courant 2018 pour être en service en 2019), le club a l'intention d'embaucher un salarié entraîneur qui travaillerait conjointement avec le club de Saint Mathieu de Trévières (ASDAS). Après quelques échanges, et suite aux expériences des uns et des autres, il est conseillé à Patrick T. de se renseigner sur la faisabilité de son projet que consiste à facturer des heures au club ASDAS.

4. Les Jeunes.

-Valorisation des EFB des clubs du 34 : Proposition de Patrick et longues discussions contradictoires autour des récompenses : quelle enveloppe ? Quelles formes : argent ou matériel ? Quels critères à retenir, les mêmes que la fédé ? Rien de précis n'est décidé, pas de consensus, travail à prolonger sur ce dossier donc. Fin Juillet, un bilan financier sera fait et, si possible un budget sera alloué à cette idée de valorisation des EFB.

-Les TDJ (Rudy) : La formule proposée rencontre beaucoup de succès, les inscriptions ont été nombreuses à Castelnau fin novembre (près d'une centaine) mais cela reste à confirmer avant de tirer des conclusions et éventuellement de modifier la formule actuelle (poules de 5 joueurs). Alex fait remarquer que la formule des poules de 5 fonctionne bien s'il n'y a pas plus de 70 inscrits (pour 7 terrains/ 1 journée). Si besoin priorité sera donnée aux héraultais.

- Les Inter Clubs Jeunes (ICJ) : Rudy demande à Sylvain s'il peut faire la demande sur Poona. Réponse positive de Sylvain. C'est le Comité qui sera organisateur et ce sont les clubs hôtes qui s'occuperont de la buvette.

5- Les Tapis

Discussion autour du prix de la location des tapis codep34 (100 euros/jour) vu que le club d'Auch qui devait les prendre pour son tournoi s'est finalement désisté. Ces tapis coutent cher et ont plus d'inconvénients que d'avantages pour le codep34 (rangement, transport et utilisation complexe, entretien). Après débats, nous décidons de continuer avec le fonctionnement actuel et de mentionner sur site la location possible de ceux-ci.

6- Les ICD(Jean Louis)

Jean Louis fait le point après 4 journées et les questions qui lui sont parvenues concernent surtout le règlement...un règlement qui est, trop souvent, insuffisamment analysé par les clubs car toutes les questions trouvent réponses dans ce dernier !!

Jean Louis propose que la D4 soit séparées des 3 autres divisions supérieures étant donné le caractère plus amical et moins « sportif » (pas de montée) de ce championnat, il propose de l'appeler championnat « promotionnel ». Les membres présents sont d'accord.

Jean Louis fait également remarquer qu'une inscription de 25,00 aux ICD, « c'est vraiment pas cher ! » Il propose que nous élevions ce coût mais en contre partie de récompenser « plus de générosité » les vainqueurs de chaque Division.

Jean Louis fait une dernière proposition qui est de créer une COUPE DEPARTEMENTALE avec élimination directe : seuls les joueurs inscrits en équipes départementales pourraient jouer, il y aurait une équipe par club, le tirage au sort serait intégral, il y aurait 4 WE : 1/8è, 1 :4, ½ et Finale...Tout cela pourrait se mettre en place l'an prochain.

Merci Jean Louis pour ce regard neuf et toutes ces propositions.

Question de Sylvain (de Farid à l'origine) sur un problème soulevé par des joueurs suite à des matchs trop déséquilibrés lors des rencontres IC D3: est-ce que les joueurs classés R ne devraient pas être interdits de jeu à ce niveau-là ? La réponse est NON car on est dans du « sportif » et tout est mis en œuvre par les clubs pour accéder à la division supérieure. De plus, il n'y a aucune contrainte fixée par le règlement ICD.

7- Formation GEO (exSOC) :

Alex fait le point sur les inscrits et la formation sera quasi complète en termes de nombre de stagiaires. Financièrement, nous (le Comité) devrions être en positif à l'issue de ce WE de formation.

8- Championnats Départementaux : Proposition Patrick de solliciter Magali (infographiste) du club de Saint Gely, rémunérée (140,00), pour faire l'affiche et les tubes de volants customisés : Accordée par les membres. Il est décidé que mi-Février, il faut que « La com. » soit en place.

Rudy a déjà une demande de subvention auprès de l'Hérault Sport.

Les joueurs (sauf les jeunes) ne pourront s'inscrire que sur deux tableaux et les tarifs seront de 12 et 15,00.

9- Communication :

Les membres ont voté l'attribution d'une tenue de sport à l'effigie du Codep34 pour Rudy (survêtement et polo) qu'il pourra porter lors de toutes ces interventions, notamment auprès des instances partenaires (Creps, CDOS, Région, ...). Par contre, pour les membres du C.A. du Comité, nous attendons une proposition pour des Tee-shirts d'entrée de gamme (10-12,00) car certains souhaiteraient que nous soyons facilement identifiables lors de nos présences aux bords des terrains.

Sponsoring : Rudy et Nathalie ont réalisé un dossier qui sera diffusé auprès de différentes entreprises. Ce dossier sera aussi sur notre site.

Remarques de fin séance : Agnès souhaiterait qu'un point financier soit fait par rapport à notre prévisionnel.

Un chèque « cadeau » est remis à Rudy comme récompense de son investissement durant l'année 2017. Le codep 34 se félicite de la grande implication de Rudy et de la qualité de son travail.

Date pour le prochain CA : un Doodle sera proposé par Alain fin Mars, début Avril.

Fin de séance : 22h30

Secrétariat et rédaction : Sylvain CAUSSE et Alain GILLE.